

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Vendredi 11 avril 2014 à 9 h 30, à La Sagne

<u>Présidence</u>	M. Marc Frutschi
<u>Participants</u>	43 membres avec droit de vote 9 représentants des organisations membres avec droit de vote 10 invités 5 membres d'honneur 1 représentant de la presse
<u>Excusés</u>	membres, membres d'honneur et invités
<u>Secrétaire du jour</u>	Mme Josée Sandoz

Ordre du jour

1. Ouverture
 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2013
 3. Rapports :
 - 3.1 de la présidence
 - 3.2 de la direction
 4. Rapports financiers :
 - 4.1 comptes 2013
 - 4.2 des vérificateurs de comptes
 - 4.3 budget 2014
 5. Elections complémentaires :
 - 5.1 au comité
 - 5.2 d'un vérificateur-suppléant
 - 5.3 d'un délégué à l'USP
 - 5.4 d'un membre d'honneur
 6. Conférence de M. Markus Ritter sur le sujet : "Quelles stratégies pour l'agriculture de demain ?"
 7. Divers
-

1. Ouverture

Le président relève en préambule que la CNAV est là pour s'occuper des problèmes de l'agriculture, mais aujourd'hui il a plutôt envie d'être optimiste. L'heure est au dialogue et non aux manifestations. Il préconise de profiter de cette embellie pour s'occuper de l'avenir de l'agriculture. Il salue les membres et les invités, ainsi que les membres d'honneur et la presse. La liste des membres excusés, ainsi que celle des invités excusés sont en possession du secrétariat.

M. Roger Stauffer est nommé scrutateur.

Sans remarque, l'ordre du jour est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2013

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 de la présidence

La vice-présidente, Mme N. Stauffer rappelle que l'UPN, qui a fêté ses 70 ans en 2013, compte environ 950 dames. Cette association encourage ses membres à la formation professionnelle, la défense professionnelle, les relations villes-campagnes, la promotion des produits du terroir et l'esprit de solidarité. Elle revient sur les activités de 2013. Ces dernières sont nombreuses et variées, de plus ou moins grande importance. Elles sont l'occasion de promouvoir les produits agricoles et de renforcer les liens avec les citoyens. Mme Christine Bühler est la présidente au niveau Suisse. Elle a reçu le prix Swiss women's award et a été nommée vice-présidente de l'USP.

Mme Stauffer parle ensuite de Farah et explique que le projet se terminera en mars 2015. Elle rappelle que Farah vise à renforcer la participation des femmes dans les organisations agricoles, ainsi qu'à sensibiliser les femmes et leur entourage sur les rôles de chacun en fonction des compétences et besoin et non sur des critères de genre ou d'habitudes. Un contact a également été établi avec des agricultrices françaises. Actuellement les participantes travaillent sur les projets suivants : la situation des femmes en agriculture à l'aide d'un questionnaire anonyme, ainsi que répertorier ce qui existe déjà en matière de dépannage. En collaboration avec des conseillers agricoles romands, elles rédigent un document permettant de se poser un certain nombre de questions à certains moments de la vie, ainsi que de trouver les renseignements nécessaires. La question au cœur de Farah est d'assurer un avenir favorable aux futures familles paysannes afin de contribuer à la pérennité de l'agriculture dans l'intérêt de tous.

Le président, M. M. Frutschi revient sur quelques dossiers particuliers. En ce qui concerne le futur de la politique agricole, il y aura cet été une consultation qui permettrait d'encore modifier quelques détails dans l'application. Sinon, nous devons déjà penser au futur. Les exploitants ont l'impression d'en faire énormément pour l'écologie et la promotion de la biodiversité, mais d'autres milieux en veulent plus. Il faut mieux vendre ce que nous faisons, car il reçoit souvent des critiques de gens mal informés. Par exemple, personne ne parle du pâturage boisé qui correspond exactement à ce dont le hibou moyen duc a besoin. Concernant le Doubs, un article a mentionné que 70 % de la pollution de la rivière provient de l'agriculture, alors que depuis des années, cette dernière fait des efforts. Des progrès ont d'ailleurs été constatés dans le Seyon qui draine des terres agricoles. Il regrette que les conséquences des médicaments, des hormones, des cosmétiques, des produits phytosanitaires utilisés dans les jardins privés ne soient pas davantage pris en compte. On lit régulièrement que la diminution de la biodiversité est la conséquence de l'agriculture intensive. Avec toutes les surfaces extensives qui ont été créées, est-ce que vraiment l'agriculture est toujours responsable ? Il cite l'avance de la forêt qui est de la dimension du lac de Thoune chaque année. Toutes ces forêts d'épicéas pour la plupart, sont en majeure partie reprises sur des terres agricoles qui auraient pu permettre une plus grande biodiversité.

La politique agricole est de plus en plus compliquée et infernale. Il prend comme exemple la prime pour céréales fourragères extenso. Au départ, le prix avoisinait les fr. 70.- en Suisse. Au niveau international, il y avait une situation d'excédent. Dès lors, il paraissait correct de diminuer la production. Actuellement, les prix ont diminué de moitié. Il faut plus de surfaces pour produire la même quantité de céréales, donc le bilan écologique n'est pas intéressant. Quand un céréalier fait le calcul entre la prime extenso et la plus-value pour une production plus extensive, il arrive souvent à un résultat nul. En conséquence, il part dans la prime extenso. Il y a ainsi un savoir-faire qui se perd. Sans la prime, l'agriculture obtiendrait le même revenu par culture. Compte tenu qu'au niveau Suisse, la culture des céréales fourragères est en perte de vitesse, il proposerait de supprimer la prime extenso en faveur d'une prime pour les céréales fourragères.

M. Frutschi aborde ensuite les votations de mai sur les éoliennes. Globalement l'agriculture est favorable à l'implantation d'éoliennes, mais la CNAV doit tenir compte des agriculteurs qui sont contre. Il parle du salaire minimum. Il faut dissocier ce qui s'est passé au niveau du canton, où une initiative cantonale a déjà été acceptée. La CNAV a été consultée dans un 2^{ème} temps. Elle a pu faire admettre que l'agriculture demande une semaine de travail plus longue que dans les autres professions. On arriverait à un salaire minimum de fr. 3'600.-, contre fr. 3'200.- actuellement. Il rappelle qu'un chef d'exploitation en Suisse obtient fr. 3'600.- en moyenne. Donc, on ne peut pas proposer plus. Le Conseil d'Etat trouve que c'est social et qu'il faut un salaire de fr. 4'000.- minimum. L'augmentation de fr. 400.- est déjà difficilement supportable pour de la main d'œuvre d'appoint. La CNAV a fait un sondage et constate que les employés formés ont plus que ce minimum, autant en agriculture qu'en viticulture. Par contre, pour quelqu'un de non qualifié qui en plus ne parle pas le français, cela n'est pas possible, d'autant plus que ces personnes partent parfois ensuite dans le bâtiment. Au niveau fédéral, ce serait très important que le canton de Neuchâtel refuse cette initiative. Il mentionne d'autres secteurs qui éprouveront des difficultés à appliquer ce salaire minimum. Un travailleur un peu moins productif que la moyenne va être licencié et de la main d'œuvre plus performante lui sera préféré. Il craint ainsi une augmentation des gens à charge de la société.

Un autre dossier important est la rénovation et la construction de l'abattoir des Ponts-de-Martel. L'abattoir ne correspondait plus aux normes et on a choisi d'investir dans une chaîne d'abattage performante. Le chantier boucle aux alentours de 4 millions de francs. Maintenant, la remise en route a lieu et le personnel doit prendre en main ce nouvel outil. Il remercie M. Daniel Geiser pour son investissement. Il rappelle que c'est actuellement le seul abattoir du canton. Il ne permet plus de faire des abattages d'urgence, les frais engendrés étant trop élevés. C'est un vrai problème, car de plus en plus souvent la viande est impropre à la consommation. Il faut donc un marché derrière. Il

rappelle que la CNAV a consenti un prêt de fr. 200'000.- à 2 % à l'abattoir sans prendre de nouvelles parts sociales. Il remercie tous ceux qui l'entourent au niveau de la CNAV, le directeur, le comité directeur, le comité et le personnel.

3.2 de la direction

M. Y. Huguelit revient sur les activités de l'année écoulée. Il cite la "campagne déchets" avec l'entreprise Baxter. Il rappelle qu'il s'agissait d'une campagne de sensibilisation aux déchets qui sont jetés le long des routes. Il y a eu le 125^{ème} anniversaire de la CNAV, en particulier le cortège de Fête la Terre, ainsi que le char de la Fête des Vendanges et un stand à Modhac.

Pour la PA 14-17, il n'est bien entendu pas satisfait, même s'il approuve que l'enveloppe financière ait été conservée. La défense professionnelle travaille déjà sur la PA 18 et plus, notamment en rendant attentif le monde politique et les consommateurs que la politique agricole actuelle met en danger la sécurité alimentaire du pays.

Il parle ensuite des projets paysages et réseaux actuellement en cours, avec la volonté d'être proactifs pour soutenir ces projets qui engendrent des retombées financières.

Pour 2013, il y a 60 % de perte de récolte pour les vigneronns suite à la grêle. Dans le cadre de l'IVN, le directeur a été très actif au niveau du canton pour obtenir différentes choses, sensibiliser la presse et les consommateurs. La viticulture a également été mise sous pression par le projet qui aurait permis aux consommateurs de pouvoir importer 20 litres de vin. Le milieu viticole peut compter sur un acteur fédéral qui a fait un gros travail de lobbying au travers de la FSV. La profession a quand même été entendue.

Pour le sanglier, les années se suivent et se ressemblent, surtout du côté de la Brévine. Il y a eu des dégâts à nouveau ces deux dernières semaines. L'attaque des chasseurs qui disaient que l'agriculture était trop proche de l'Etat n'a pas lieu d'être. Ce n'est pas parce qu'il y a un peu moins de bêtes, qu'il y a moins de dégâts. Le problème est présent dans les deux réserves. La CNAV va relayer le mécontentement que nous avons tous contre cet animal. Les exploitants ne demandent pas de l'argent pour le plaisir. Ils préféreraient avoir moins de dégâts et moins d'argent. La CNAV espère être appuyée par le monde politique et le Service de la faune. Pour les campagnols, il semble que cela se soit calmé pour la Chaux-de-Fonds et propagé dans la vallée de la Brévine. En tout les cas, des séances ont eu lieu en collaboration avec le Sagr. Une petite aide de l'ASM a pu être obtenue pour 21 dossiers sur 30. La CNAV a essayé d'intervenir pour accéder aux achats de fourrage sans taxe.

Au niveau du marché de bétail, M. Y. Huguelit donne les chiffres actuels qui montrent une nette hausse pour le prix des vaches. C'est encore un pôle intéressant de valorisation pour la viande.

Au niveau du secteur Conseil et Formation, du personnel a dû être engagé, puisqu'il y a deux classes de 3^{ème} année. Il y a une soixantaine d'élèves actuellement à Cernier et toujours plus d'élèves du Jura bernois sont intéressés. Il parle ensuite de la formation continue et de CyclammonNE, dossier pour lequel la CNAV a été entendue par l'Ofag. Il relève toujours plus de travail pour les réseaux paysages, ainsi qu'en gestion puisque des changements dus à la nouvelle politique agricole doivent être accompagnés.

Pour Agrisano, le directeur déplore une nouvelle baisse des assurés. Il parle des conseils portefeuille assurances gratuits. Il annonce qu'un partenariat a été conclu avec l'Emmental assurances afin de permettre une offre complète d'assurances. Les assurés des cantons de Genève et de Vaud ont été repris par l'antenne neuchâteloise.

Les priorités de la CNAV pour 2014 sont de limiter les pertes de surfaces agricoles, de reprendre des surfaces sur la forêt, de limiter l'extensification des terres sur les zones riveraines et autres zones et d'encourager la formation supérieure et la formation continue. Cette année, nous avons 7 brevets et 3 maîtrises, c'est une certaine satisfaction. On pourrait assurer un nombre d'exploitations viables pour le canton tout comme les 600 ha de vignes sont garanties.

M. M. Frutschi annonce qu'une résolution est proposée aux membres. Elle permettrait d'avoir une plus grande influence sur le gouvernement cantonal.

M. Y. Huguelit donne les points de cette résolution, soit : limiter la perte des surfaces agricoles, garantir les surfaces d'assolement au canton, éviter le mitage du territoire neuchâtelois, compenser les SDA sur les surfaces peu productives ou les surfaces non affectées, mettre à jour les surfaces d'assolement au canton, récupérer de la SAU sur le boisé (pâturages boisés, lisières de forêts, zones à replanter).

Les membres acceptent cette résolution à l'unanimité.

4. Rapports financiers

4.1 Comptes 2013

Le directeur commente les comptes 2013. Fr. 50'000.- ont été coupés par l'Etat suite au non-versement de la BNS, dont fr. 15'000.- pour le marché de bétail. Le comité directeur a décidé de faire une provision du même montant pour compensation éventuelle.

M. Y. Huguelit rappelle, au niveau des salaires, l'engagement de personnel suite au doublement des classes.

Il y a moins d'intérêts pour le bâtiment, suite au remboursement d'une hypothèque. Pour les frais d'assemblée générale, il rappelle que cette dernière était organisée conjointement avec le départ de M. Laurent Favre. Pour les cotisations à charge, elles sont liées à la SAU, en grosse partie payées à l'USP.

Au niveau de la communication de base, les frais du 125^{ème} anniversaire sont compris. Nous avons demandé des sponsorings, ce qui n'était pas prévu dans le budget.

Le compte "manifestations" comprend les frais de la "campagne déchets". La dotation provision s'élève à fr. 85'000.- dont fr. 50'000.- pour le toit de l'Aurore 4 et fr. 15'000.- pour le marché de bétail ou rétrocession de 50 cts/ha sur les cotisations. Au niveau des frais de bulletin, le directeur rappelle la disparition du soutien à la presse.

M. Y. Huguelit prend ensuite les produits. Il relève que pour l'enseignement, deux classes ayant été créées, il y a plus de recettes. Concernant les cours de formation de base : une partie des frais pour les CIE 2012 a été récupérée en 2013.

Au niveau de la production biologique, il y a eu beaucoup d'activités en 2012 pour la mise en route du magasin à Neuchâtel et plus d'activités pour Bio-CH. Pour la production végétale, il y a eu pas mal de travail pour les estivages, avec la nouvelle politique agricole. Concernant les mandats environnement, un gros travail a eu lieu au niveau des réseaux.

Pour les secrétariats divers, il y a eu moins de prestations pour JardinSuisse Bejune, Bio-Neuchâtel, le Lopin bleu et les articles pour l'Agri. Concernant Agrisano, la gestion administrative des membres Agrisano pour Vaud et Genève a été reprise. Pour la Fondation de prévoyance, il y a eu moins de traductions. Au niveau des conseils assurances 2^{ème} et 3^{ème} pilier, ils sont moins rémunérés les années passant.

Concernant les cotisations membres, il a été facturé fr. 7.50 au lieu de fr. 8.50/ha, cette différence apparaît également dans dissolution de provision. Produits immeuble : il n'y a plus de location pour Région Val-de-Ruz.

Concernant les dissolutions provision, il y a fr. 20'000.- pour le 125^{ème}, fr. 30'000.- pour les cotisations et fr. 10'000.- pour les heures supplémentaires. Le bénéfice est de fr. 11'230.-.

Il aborde ensuite le bilan et explique chaque poste. Il relève le prêt abattoir de fr. 200'000.-. L'immeuble a de nouveau été amorti en 2013.

Le président relève que les comptes sont extrêmement bons. Il remercie le personnel pour son travail.

4.2 des vérificateurs de comptes

M. Y. Currit lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

M. M. Frutschi se réfère au rapport de révision effectué scrupuleusement par la fiduciaire Deagostini de Neuchâtel.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité par un lever de main.

4.3 Budget 2013

M. Y. Huguelit indique qu'au niveau des charges salariales, le cap va être maintenu. Mme Hediger et M. El Hayek passeront à un contrat à durée indéterminé avec un pourcentage encore à définir. Une seule classe a été prise en compte dès la rentrée. Au niveau intérêts des titres, il y a la prise en compte de l'intérêt du prêt à l'abattoir. Pour les cotisations, il y aura encore fr. 15'000.- de dissolution en 2014, c'est ainsi fr. 8.-/ha qui seront prélevés au lieu de fr. 8.50. Il rappelle que les cotisations neuchâteloises sont plus basses que dans les cantons voisins. Il est très satisfait de la rentrée des cotisations et remercie les membres qui s'acquittent de leur soutien. Le bénéfice budgété pour 2014 est de fr. 8'400.-.

Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.

5. Elections complémentaires

5.1 au comité

M. M. Frutschi annonce que M. André Aeby a démissionné. Il le remercie pour son active participation. M. Raymond Béguin, représentant de Vache Mère Suisse, est proposé.

M. Raymond Béguin est élu au comité par acclamation.

5.2 d'un vérificateur-suppléant

M. M. Frutschi annonce que M. Y. Currit est sortant.

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2014 se composera de MM. Patrick Porret, Alain Haldimann, Nathaniel Schmid vérificateurs, M. Vincent Perrin vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.

M. Christophe Dolder est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2014.

5.3. d'un délégué à l'USP

Le directeur annonce que M. Philippe Wälti est sortant, il est remercié pour son travail. Mme Natacha Stauffer est proposée.

Mme Natacha Stauffer est élue comme déléguée auprès de l'USP par acclamation.

5.4. d'un membre d'honneur

M. M. Frutschi indique que Mme Karine Calame est proposée en remerciement pour son engagement envers l'agriculture neuchâteloise.

Mme Karine Calame est élue comme membre d'honneur par acclamation.

6. Conférence de M. Markus Ritter : Quelles stratégies pour l'agriculture de demain ?

M. Markus Ritter remercie de l'occasion qui lui est donné de pouvoir prendre la parole et apporte les salutations du comité de l'USP. "Je m'intéresse à l'avenir, car c'est là que je vais passer le reste de ma vie" (A. Einstein). Cela résume parfaitement notre situation et ce que nous souhaitons. L'avenir concerne toutes les familles paysannes. Nous posons des jalons en conséquence. Nous voulons participer activement à la prochaine politique agricole. L'USP a commencé l'été dernier d'élaborer une stratégie sur l'orientation à donner pour les années qui viennent. L'initiative sur la protection alimentaire en fait partie. La récolte des signatures a commencé début février. Deux journées nationales ont été organisées. Dans certains cantons, la récolte commence tout juste à décoller. Nous souhaitons déposer l'initiative avant les vacances d'été. Nous voulons réunir au plus vite les 100'000 signatures nécessaires. Nous aurons ainsi de meilleures cartes en main. L'objectif n'est pas de mettre trop de détails dans la constitution mais d'ouvrir un débat dans la population suisse sur le travail des paysans et la sécurité alimentaire. Nous voulons façonner l'avenir de l'agriculture en soutenant la production suisse, développer les conditions-cadres, améliorer la position commerciale des paysans, accroître la sécurité de la planification et renforcer l'agriculture professionnelle. Il faut densifier les zones habitées existantes, concentrer les zones à bâtir, compenser les surfaces d'assolement qui disparaissent. Il faut se battre pour le maintien de la protection douanière. Il pense au Swissness, à l'utilisation efficace des ressources, à l'innovation et à la formation.

Après 8 semaines, nous avons plus de 90'000 signatures. Nous voulons continuer de travailler très dur et obtenir un maximum de signatures. En politique, les rapides mangent les lents. Nous travaillons à développer notre bon réseau de contacts. Nous comptons sur vous. C'est notre avenir qui se joue. Nous pouvons faire de grandes choses si nous joignons nos moyens.

M. M. Frutschi compte sur les membres pour remplir ces feuilles. Il leur demande de les faire circuler dans leur famille. Dans la rue, cela prend du temps et ce n'est pas si évident. Il remercie ceux qui sont allés dans la rue.

M. Y. Huguelit remercie les Landi du canton et la Société d'agriculture du district de la Chaux-de-Fonds qui s'est beaucoup investie.

M. C.-E. Robert rappelle que la sécurité alimentaire est une préoccupation mondiale.

7. Divers

M. M. Frutschi tient à féliciter MM. Fabian Krebs, Frédéric Matile et Karim Veuve pour l'obtention de la maîtrise et Mme Sylvie Kocher, MM. Benoit Erb, Vincent Gygi, Sevan Iau, Eddy Jeanneret, Julien Robert et Christof Z'Rotz pour l'obtention du brevet en leur remettant un petit présent.

Le président remercie M. Patrick Vaudroz pour ses douze ans d'activité à la CNAV et M. Jürg Winkler pour son grand travail auprès de l'agriculture.

M. Y. Huguelit rend hommage à M. Winkler. Il parle ensuite du parcours de M. Vaudroz et le remercie.

M. P. Vaudroz dit toute sa satisfaction de ses presque 12 ans d'activité à la CNAV. Il remercie pour la bonne collaboration avec les directeurs et présidents. Il est heureux de relever de nouveaux défis. Il voyait son rôle à l'ANAPI comme arbitre et non comme contrôleur.

Parole aux invités :

M. P.-I. Guyot a le plaisir d'apporter les salutations du Conseil d'Etat. Il relève qu'au niveau du Conseil d'Etat nous avons un collègue qui fonctionne bien ensemble. Pour le Grand Conseil, il regrette ce qui s'est passé au niveau des discussions concernant le budget et la demande d'économie de 160 millions de francs présentée lors de la dernière séance. Dès la semaine suivante, le financement des mesures cantonales liées au paysage est attaqué. Le projet de fromagerie de la vallée demandera de trouver des appuis et d'obtenir l'approbation du Grand Conseil, de même pour les améliorations foncières. Ces mesures d'économie exigées impliqueront des économies dans le monde agricole aussi. Un autre petit souci est la communication entre le monde rural et la ville. A Engollon dans le cadre d'un projet pour le bicentenaire, il y a un projet forestier qui rencontre l'opposition d'agriculteurs voisins. Il trouve dommage de voir les choses ainsi. Ce projet, c'est ouvrir le monde agricole aux gens de la ville. A Evologia, le même travail est fait. C'est un outil important pour voir se rencontrer les gens. Il salue l'engagement de la CNAV et le renouvellement de l'organisation d'une parade pour Fête la Terre. Il remercie la CNAV pour les bons contacts entretenus.

M. M. Frutschi indique qu'à Engollon, c'est un souci au niveau du parcage en zone agricole.

M. S. Challandes pense qu'il faut communiquer là où sont les gens et non les faire venir dans nos zones agricoles qui doivent être protégées. Il ne faut pas les inviter n'importe où. Pour protéger l'agriculture, il faut se protéger.

M. W. Willener aimerait apporter les salutations d'Agora. Cette organisation comporte 3 secteurs : la défense professionnelle, donc aussi l'initiative pour la sécurité alimentaire. Le deuxième secteur est la formation professionnelle : depuis 2 ans, une augmentation des jeunes en formation est constatée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de nos formations, 93 % sont satisfaits du nouveau cursus. Deux éléments sont en discussion, c'est la durée et le modèle de la formation avec peu de cours en 1^{ère} - 2^{ème} et beaucoup de cours en 3^{ème}. Le modèle de répartir les cours de façon uniforme sur les 3 ans (linéaire) gagne en intérêt. Cette année, il y aura le premier concours national pour tous les métiers, dont agriculteur. Il y aura 36 candidats sélectionnés. La journée éliminatoire aura lieu le vendredi 19 septembre à Berne.

Le troisième secteur d'Agora, ce sont les mandats. Les principaux, c'est IP Suisse et depuis 2012 : "Pays romand, pays gourmand". Il décrit ce mandat. Il parle ensuite de l'OVPT, il constate que dans tous les autres cantons romands, les organes de promotion sont rattachées aux chambres d'agriculture. Cela lui paraît intéressant. Concernant le financement, il propose d'introduire une cotisation pour l'agriculture de l'ordre de fr. 2.-/ha afin d'élargir la mission de l'OVPT. Cela permettra de déclencher un financement fédéral. Concernant la votation sur les éoliennes, il pense que le but de l'initiative, c'est jamais d'éoliennes dans le canton. Par contre le contre-projet est intéressant. L'agriculture a tout intérêt à pouvoir apporter sa contribution à cela. Pas loin de chez nous, des agriculteurs ont su tirer profit de cela au mont-Crosin.

M. M. Frutschi relève que le comité a discuté d'une participation à l'OVPT. Il mentionne que certaines choses sont déjà financées, comme le char de la Fête des Vendanges ou la participation à Modhac.

M. D. Geiser revient sur la journée porte ouverte de l'abattoir et remercie pour la bonne collaboration avec la CNAV et la confiance témoignée par celle-ci. Il relève que l'abattoir, c'est aussi une société coopérative qui sert de plateforme entre le milieu agricole et le milieu des bouchers, à ce titre il a remarqué des rancœurs au niveau national entre ces deux milieux. Pour pouvoir bien vendre nos produits régionaux, il faut aussi soigner ces contacts.

M. J.-P. Gfeller a un cri du cœur. Le SCAV n'est malheureusement pas présent. Sa famille commence d'être connue par le dîner à la ferme. Nous avons vendu notre savoir-faire, notre métier. Il parle de leurs engagements pour défendre la profession. Cependant, il est considéré comme délinquant concernant la détention des chevaux, car il a des barbelés qu'il doit supprimer d'ici au 31 mai. Il a tenté d'expliquer que pour l'image de la paysannerie, il était important de laisser paître les poulains avec les juments dans les pâturages. D'autre part concernant la loi sur la protection des animaux qui régit la dimension des étables, il a pris connaissance du cas d'un jeune qui avait un mois pour se mettre en conformité. Il ne trouve pas normal d'imposer de nouvelles conditions de détention des animaux alors que les structures actuelles pourraient permettre d'attendre plusieurs années. Concernant le projet de construction de la nouvelle fromagerie, l'architecte a réalisé une quinzaine de projets. Selon ses calculs de nouvelle mise en conformité aux normes d'hygiène, il y a surplus de 1 millions de francs entre un projet de 2001 et maintenant. Quand on demande une aide à l'Ofag, on nous dit que nous sommes trop chers. Nous n'avons jamais demandé des conditions aussi sévères.

M. M. Frutschi remarque que pour la détention des animaux, une commission a été mise sur pied pour discuter des cas de non conformité. Dans ce cadre, dans la plupart des cas, des solutions bon marché sont trouvées qui permettent à l'agriculteur de continuer sa production à bon compte. Par contre, la jeune collaboratrice du SCAV harcèle de manière exagérée certains exploitants. Pour ceux qui vont dans de nouveaux projets de construction, il faut du temps.

M. L. Favre relève qu'effectivement la nouvelle loi sur la protection des animaux de 2005 n'a pas été voulue mais est entrée en vigueur en 2008. Pour les fils barbelés et la détention des chevaux, on pourrait redouter que le fil barbelé soit remis en question à tous les niveaux. M. Schneider-Ammann a fait une déclaration très claire pour que dans l'Arc jurassien, en zone de pâturage boisé en particulier, l'utilisation de barbelés soit encore tolérée. Il se demande si le problème évoqué par M. Gfeller est fédéral ou cantonal. Cela demande une clarification avec M. Y. Perrin. Il remarque qu'il faut calmer le SCAV encore une fois. Il assure que les membres peuvent compter sur lui et la CNAV concernant ces problèmes de barbelés. Il n'y a aucune nouvelle loi en chantier pour la protection des animaux au niveau fédéral, actuellement.

M. Y. Huguelit pense que c'est l'interprétation cantonale qui est problématique.

M. Chr. Dolder questionne concernant la baisse de la prime pour la betterave sucrière.

M. M. Ritter annonce qu'une enquête va être effectuée au vue de la récolte 2014 et qu'il y aura la possibilité de changer des détails d'ici octobre. Il y a aussi le problème pour les céréales fourragères. Il ajoute qu'il faut écrire et faire des propositions jusqu'à mi-juin.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h40

La secrétaire : Josée Sandoz